



OBJECTIFS :

Obtenir une qualification, qui valide la capacité à réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible (PTAC) supérieure à 3,5 tonnes.

PUBLIC :

Toute personne souhaitant devenir conducteur(trice) de transport routier de marchandises.

PRE-REQUIS :

- Etre titulaire d'un Titre Professionnel de conducteur routier sur porteur et justifier d'au moins deux semaines d'application en entreprise.

Ou

- Etre titulaire d'un permis C ou CE en cours de validité, d'une attestation FIMO pour le transport de marchandises et justifier de trois mois d'expérience professionnelle de conducteur.

Attention :

Le candidat devra avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès de la commission médicale des permis de conduire avant d'intégrer la formation.

CONTENU :

- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises.
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de manière écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.
- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises.
- Prendre en charge et livrer la marchandise.
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.
- Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs diplômés ou qualifiés du transport, assortis d'une réelle expérience professionnelle du secteur. Formateurs du groupe AFA ayant suivi des modules de formation à la pédagogie accompagné de réactualisation régulière de leurs connaissances.

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yann HAYE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules école articulé et/ou train-routier.
- Aire d'évolution, quai de chargement/déchargement.
- Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.



DATES DE FORMATION :

Consulter le site <https://www.afaformation.com/>, onglet formation, transports ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DURÉE :

Pour l'inscription à la session de validation, une durée de formation minimale est exigée des candidats (*) :

- 245 h de formation minimum (+35h d'EVCP_évaluation des compétences professionnelles_)
- Cas particulier d'un candidat déjà détenteur du permis CE : le parcours formatif peut être réduit à 175 h minimum (+35 h d'EVCP)

(*) Arrêté du 30/10/2012 modifiant l'arrêté du 26/02/2008 relatif au titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

Piste de Pignerolles - D347, 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Evaluations réalisées pendant le parcours de formation.

Epreuve de Validation des Compétences Professionnelles (35 heures) :

- Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle, Epreuve Théorique Générale du permis de conduire, entretien technique
- Entretien avec les jurys
- Dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

SANCTION VISÉE :

Titre Professionnel de Conducteur (trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules.

Ce Titre, de niveau V, délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, permet l'obtention par équivalence du permis CE (sans restriction).

EFFECTIFS :

Théorie : 16 stagiaires maximum en salle

Pratique : 4 Stagiaires par véhicule